d'environ 4000 francs sa part de cheptel, payer à sa mère une rente annuelle de 400 francs, marier deux de ses enfants et leur donner 300 francs de dot à chacun. Le dernier inventaire lui attribue 4075 francs pour sa part de céréales et de bétail. Mais après avoir pourvu aux besoins de sa famille et de ses serviteurs, il vend encore pour environ 1200 francs de laitage, de volailles, d'œufs, de laine, de châtaignes, de fruits, de chanvre, etc. Il ne donne à M. Bignon que 3 kilogrammes de beurre, bien qu'il possède plusieurs vaches.

La métairie de Bonneau avait également un fermier qui, en 1852, résilia son bail, parce qu'il était toujours en perte. Son fermage n'était cependant que de 1600 francs et le propriétaire lui fournissait pour 600 francs d'engrais. M. Guet, le métayer actuel, remplaça le fermier sortant. Il possédait alors une petite locature de 2000, sur laquelle il devait 800 francs. Depuis lors, il a payé ses dettes, il est aujourd'hui propriétaire d'une locature de 6000 francs sur laquelle il existe un outillage de 1500 francs; il a marié deux de ses filles et leur a donné à chacune 300 francs de dot; il a fait assurer ses garçons contre les chances du recrutement; enfin, le métayer de Bonneau qui, au début, n'avait pas pu fournir la moitié du cheptel estimé 5291 francs, possède aujourd'hui la moitié de la différence du même cheptel estimé 12 215 francs. Le dernier inventaire lui attribuait 5667 fr. pour sa part de céréales et de bétail; ses recettes en menus produits s'élèvent également à 1200 francs, déduction faite des besoins du ménage. Ainsi Bonneau qui rendait à peine 1000 francs sous le régime du fermage, en rend aujourd'hui 5667.

Voilà des résultats positifs; ils établissent que le métayage réformé est utile, non-seulement au propriétaire, mais encore au métayer. Le métayage s'offre donc aux économistes comme un moyen certain d'améliorer la condition morale et matérielle des populations rurales. En les associant avec les propriétaires fonciers, au moyen du métayage, on mettrait entre leurs mains l'instrument de travail et on leur donnerait une position honorable. Avec de l'activité et de l'économie, ils arriveraient facilement à l'aisance et finiraient eux-mêmes par devenir propriétaires. N'est-ce point là la solution la plus heureuse, la plus complète que l'on puisse donner au redoutable problème posé par les économistes?

Le jury international l'a pensé en attribuant à M. Bignon un grand prix consistant en une œuvre d'art, une grande médaille d'or de 1000 francs, et plusieurs médailles d'or, d'argent et de bronze. Les métayers coopérateurs ont également obtenu des récompenses. Jamais distinctions ne furent mieux méritées. Nous venons d'en fournir les preuves éclatantes.

JACQUES VALSERRES.

IV

Beaux arts. — La diète de Varsovie de 1773.

M. MATEJKO.

C'est la diète tenue à Varsovie le 19 août 1773 qui sanctionna le premier partage de la Pologne. Ce fut un triomphe éclatant pour la politique russe qui l'avait préparé de longue main, n'épargnant ni les intrigues, ni les menaces, ni les violences, ni l'argent surtout. Cependant les menées de Catherine II auraient dû éveiller l'attention des autres puissances. Par malheur chacune de celles-ci était trop préoccupée dans le moment de ses propres affaires pour combattre une ambition même menaçante : les Américains du Nord inquiétaient fortement l'Angleterre; la France avait perdu l'habitude des décisions viriles, et, tombées en des mains faibles et vénales, ses destinées allaient à la dérive. Quant à la Prusse et à l'Autriche que les progrès constants des Russes touchaient assurément de fort près, les passions rivales qui les tenaient en armes depuis longtemps l'une contre l'autre les aveuglaient sur leurs véritables intérêts.

La première idée de ce partage s'était produite en 1770, lors du voyage à Saint-Pétersbourg de Henri de Prusse, frère de Frédéric II. Depuis plusieurs années déjà, Catherine tenait la Pologne comme asservie. Elle lui avait imposé pour roi un de ses amants, Stanislas-Auguste Poniatowski, prince efféminé et corrompu, qui devait être bientôt l'impassible spectateur, que dis-je? l'instrument de la ruine de sa patrie; en outre, elle entretenait à Varsovie un ambassadeur, le comte Keyserling, qui s'était emparé de l'administration, et un ministre, le prince Rupnine, l'âme, le chef et aussi le pourvoyeur d'argent de tous les confidents du roi. Enfin, bon gré, mal gré, des régiments moscovites tenaient garnison dans le pays.

Cependant les Polonais avaient conservé leur autonomie et leur territoire quand le frère de Frédéric, afin de sonder les intentions de Catherine, laissa entrevoir un projet consistant à distraire de la Pologne, au profit de la Prusse, quelques provinces limitrophes. Catherine ne pouvait manquer de bien accueillir une entreprise qui favorisait ses vues propres. Aussi elle se dit prête à laisser faire, pourvu cependant « que cela ne troublât pas la balance de l'Europe. » Il est vrai qu'à des ouvertures analogues l'Autriche répondit en exhibant son traité avec la Porte dans lequel elle garantissait l'indépendance et l'intégrité de la Pologne. De son côté, Frédéric II fut tourmenté de quelques scrupules et parut hésiter. Mais l'impatiente tzarine déclara « prendre sur elle tous les reproches qu'on pourrait faire, » et il n'en fallut pas davantage pour que la cour de Vienne oubliât ses engagements avec le sultan, et la Prusse ses tardives délicatesses de conscience.

Alors l'agonie de la Pologne commença.

D'abord, dans le courant de 1771, Catherine lança un manifeste. La situation de la Pologne y était peinte sous les couleurs les plus sombres : à Varsovie, le gouvernement n'avait point d'action, la loi aucune force; tout y était sacrifié à l'ambition, à la cupidité; l'anarchie y levait sa tête hideuse et marquait son règne par le meurtre et le pillage, toutes choses, hélas! trop réelles, mais suscitées, encouragées par la tzarine. Puis, le 18 septembre 1772, parut une déclaration des cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, annonçant que les trois puissances allaient prendre des mesures efficaces pour rétablir en Pologne l'ordre et la tranquillité, et asseoir sur des bases solides la constitution et les libertés du pays. D'ailleurs les Polonais étaient invités à coopérer à cette œuvre de régénération, — et aussi à céder aux États protecteurs trois mille milles carrés de leur territoire. Et sans attendre un acte régulier de cession, les souverains alliés prirent possession des provinces le plus à leur convenance.

Enfin, à Varsovie s'accomplit la dernière scène de ce drame lamentable. Mais là, du moins, on n'eut pas rien que le spectacle d'indignes lâchetés. Sans doute pressé par les ministres étrangers fixés à sa cour, Poniatowski convoqua la diète qui devait consacrer la ruine de la nation. Ah! le vote d'une assemblée où les largesses des alliés n'avaient que trop pénétré était assuré d'avance! Cependant il y eut de nobles résistances, de fières et courageuses attitudes, qui reposent des crimes des uns et consolent de l'infamie des autres. Le peuple avait crié aux membres de la diète : « Ne perdez pas la gloire nationale. Ne nous livrez pas aux tyrans! » A quoi quelques députés, Reyten et Korsak entre autres, répondirent en s'épuisant en protestations généreuses. Quelles angoisses pour ces âmes vaillantes! Vains efforts! dévouements stériles! La trahison est partout; la patrie n'a que de rares et inutiles défenseurs! Et après une séance pleine de colères, de reproches, de honteuses faiblesses et d'ardeurs patriotiques, quand les députés, ceux-ci par peur, ceux-là par lassitude, la plupart vendus à Catherine, s'apprêtent à quitter la salle de leurs délibérations pour aller signer la déchéance du pays, haletant, désespéré, à bout de forces, mais non d'énergie, Reyten se précipite au-devant d'eux, se jette à terre, leur faisant en travers de la porte une barrière de son corps, et les apostrophe une dernière fois d'une voix altérée par la douleur : « Allez, lâches, allez, s'écrie-t-il; confirmez votre ruine à jamais; seulement vous ne passerez qu'en foulant de vos pieds ce cœur qui ne bat que pour l'honneur et la liberté! »

Le lendemain de ce jour néfaste, le roi approuva en versant des larmes les arrangements des alliés, et le premier partage de la Pologne se fit sous la protection des baïonnettes étrangères.

On connaît maintenant le sujet du tableau de M. Matejko. Peut-être trouvera-t-on que l'action des députés manque de clarté. Il y a là effectivement de l'indécision, et malgré son énergie, le geste lui-même de Reyten laisse l'esprit en suspens. C'est que la peinture n'est pas apte à traduire des paroles. Quand elle exprime les passions, les caractères, les sensations qui se reflètent sur l'être extérieur par le jeu des facultés intérieures, elle est dans ses conditions spéciales, de même que lorsqu'elle reproduit les actions des hommes, les grands faits historiques, ou de simples scènes familières. Mais choisir une scène quelconque, dont le pathétique ou l'enjouement tient au sens précis des paroles que prononce l'un des personnages, c'est confondre les moyens d'arts entièrement différents. J'insiste sur ce point. Le dessin ni la couleur ne sauraient interpréter les sons. Demandons-leur de fixer des formes, des mouvements, une action, et non de formuler des mots.

On voit où j'en veux venir. M. Matejko a cru pouvoir obtenir de la peinture ce qu'elle ne peut donner, un discours. De là l'incertitude où laisse son œuvre, laquelle, du reste, renferme des qualités d'un ordre vraiment supérieur.

En effet, je m'empresse de reconnaître que l'exécution manuelle de ce vaste cadre mérite de vifs éloges. Plus d'une partie est excellemment traitée, et je pourrais citer sans peine bien des visages qui ne laissent rien à désirer, des mains correctement attachées, des ajustements décelant un outil adroit, souple, rompu à toutes les difficultés du métier. Je ne parle pas de la couleur; elle est ordinairement noire et laqueuse. Mais, je le répète, l'exécution est des plus remarquables, et, à cet égard, peu de peintures de notre école me semblent aussi brillamment partagées que celle de M. Matejko.

OLIVIER MERSON.

VII

Les Appareils de Chauffage et d'Éclairage.

Les appareils de chauffage et d'éclairage forment une des classes les plus importantes de l'Exposition universelle. L'hygiène et le bien-être publics sont directement intéressés au perfectionnement de ces appareils. Tout homme soucieux de la santé des siens doit en faire le sujet de ses plus vives préoccupations.

Quand nous aurons dit que les appareils de chauffage se fabriquent en grande partie à Paris, Lille et Lyon; que les matières premières de cette industrie sont la fonte et la tôle; que la fabrication consistant en travaux de fonderie et d'ajustage, se fait exclusivement à la main; que les produits ne sont pas exportés; que, depuis 1855, les constructeurs se sont efforcés de modifier leurs travaux dans le sens de l'économie du combustible, — nous n'aurons plus à parler que des exposants.

En prévision de la place qui va nous manquer pour parler utilement de tous, nous adopterons l'ordre indiqué par les récompenses que le jury a cru devoir décerner.

Parmi les médailles d'or nous trouvons dès l'abord la maison d'Hamelincourt de Paris. C'est M. d'Hamelincourt qui le premier a appliqué dans ses appareils la double circulation d'eau chaude qui est devenue la base du chauffage moderne. Frappé des avantages que présente le chauffage par l'eau chaude, il a cherché à en faire disparaître les inconvénients par son hydrocalorifère. Cet appareil se place dans la cave; il n'y a donc plus de fuites à craindre; et quoiqu'il soit d'un prix plus élevé qu'un calorifère à air chaud, il est préférable et pour la salubrité et la régularité de l'atmosphère qu'il produit, et pour la sécurité qu'il donne sous le rapport de l'incendie et pour l'économie du combustible qu'il absorbe.

La maison de Mme veuve Duvoir-Leblanc et la maison de M. Léon Duvoir ont dignement soutenu une vieille réputation. Si leurs appareils ne présentent pas des modifications notables, leurs produits se distinguent par leur solidité et leur durée. Un des ingénieurs employés par cette importante maison, M. Guérin, a même obtenu, à titre de coopérateur, une médaille d'or.

MM. Lacarrière et Cie ont été assez favorisés pour pouvoir exposer dans le Parc, tout près du Carillon des cloches, les élégants échantillons de leur fabrication. Une médaille d'or a récompensé ces fournisseurs de la classe aisée.

Si la liste des médailles d'or est restreinte, celle des médailles d'argent présente un plus grand nombre de noms. Nous ne citerons qu'en courant, malgré le vif désir de nous arrêter, MM. Delaroche, Baudon, Joly, Grouvelle, Lecoq, Boyer, etc.

Le nom de la Cie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz se trouve parmi les médailles d'argent. Elle expose des appareils spéciaux pour le chauffage au coke. Le coke est, par la modicité de son prix, le plus avantageux de tous les combustibles. S'il n'est pas adopté partout, c'est que les cheminées de nos maisons ne sont disposées que pour le chauffage au bois et que toute autre matière qu'on y brûle répand une odeur désagréable. Pour éviter cet inconvénient, la Cie parisienne a fait exécuter de nouveaux appareils, dont les épreuves décisives ont donné des résultats satisfaisants. La combustion du coke peut être réglée à volonté, et la chaleur produite peut être complétement utilisée, ce qui n'est pas possible avec les combustibles qui brûlent avec flamme. Le public ne tardera pas à comprendre l'utilité de cette innovation qui se traduit pour lui par de véritables économies.

Nous passons avec M. Ch. Denis, qui emploie fort heureusement le gaz d'éclairage au chauffage et à la cuisine, aux appareils d'éclairage.

Depuis le commencement de ce siècle, les lampes de M. Carcel sont en usage, et ce n'est qu'en 1836 que M. Franchot inventa le modérateur. Le gaz modifia profondément les appareils d'éclairage. Nous n'aurons pas à nous arrêter aux lampes et aux appareils en bronze qui rentrent dans l'ameublement et font partie d'une industrie essentiellement française. Le goût de nos fabricants, encore une fois, triomphe sur tous les marchés; et si la modicité du prix des matières premières, permet, en Angleterre et en Allemagne, de donner à un prix inférieur les appareils d'éclairage ordinaires, nous luttons avec avantage contre toute concurrence pour les produits de luxe.

Un seul étranger, un Prussien, M. Stobwasser, a prouvé par sa magnifique exposition de lampes qu'il savait être, pour l'élégance des formes et la richesse des ornementations de ses produits, à la hauteur des Français. Voilà une exception qui confirme pleinement la règle.

Nous ne pouvons passer sous silence les lampes de MM. Gagneau et Schlossmacher (médailles d'or). Notre publication a, du reste, déjà rendu compte des produits de ce dernier dans le numéro 12.

MM. Audouin et Bérard (médaille d'argent) ont fait des études spéciales sur les becs à gaz qu'on emploie. Le point de départ de leurs expériences est ce fait bien connu, qu'une modification peu sensible en apparence dans la construction des brûleurs produisant la même lumière, peut avoir pour conséquence une différence notable dans leurs consommations.

Parlerons-nous, pour finir, des veilleuses, des allumettes? Nous le voudrions, mais force nous a été d'être court pour les grandes expositions : que les petites nous pardonnent de les sacrifier. A peine pouvons-nous transcrire de la liste des médailles d'argent les noms de MM. Four et Cie, à Paris (allumettes-bougies), de M. Zarzetski, à Pesth (allumettes de toute nature), et de la fabrique suédoise de Jön Köpping (allumettes amorphes).

J. LAURENT-LAPP.

VIII

Jules César. — Bronze de M. Daubrée.

Dans le pavillon de l'Impératrice il n'y a pas rien que des meubles, des étoffes, des tentures pour arrêter et séduire le regard: tout n'a pas été envahi par de riches futilités; il y a eu place aussi pour des choses sérieuses. C'est à-dire qu'on y voit quelques objets auxquels l'artiste, le curieux et l'érudit s'arrêtent avec un égal intérêt.

Dans le nombre, une statuette en bronze de Jules César se fait surtout remarquer. D'une fonte excellente, irréprochable, d'une patine très-agréable, elle sort des ateliers de M. Daubrée. C'est la restauration d'un bronze antique, trouvé près de Besançon et appartenant au musée de cette ville. Seulement la pièce antique est fruste, rongée, fragmentée et très-incomplète, comme il est aisé de s'en convaincre par la gravure qui accompagne cette notice. De sorte que, à certains égards, la statuette de M. Daubrée a l'importance d'une œuvre originale.

Je regrette de ne point connaître le nom de l'artiste auquel est dû un travail exécuté avec un goût si délicat, une connaissance si profonde du personnage représenté. Car cette statuette est réussie sous tous les rapports. Il est vraiment fâcheux que des travaux plus considérables aient obligé M. Daubrée à limiter à cette seule figure son envoi au Champ de Mars. Consolons-nous pourtant. La quantité est quelque chose, mais la qualité vaut mieux. N'est-ce pas des œuvres

EXPOSITION DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET D'ÉCLAIRAGE. — Dessin de M. Desroches-Valnay.

d'art qu'on a pu dire excellemment : « Je ne les compte pas, je les pèse? »

OLIVIER MERSON.

IX

Bijoux exposés par M. Gentilhomme

Art essentiellement féminin, partant variable, la bijouterie change sans cesse de style. Une saison parfois lui suffit pour aller brusquement du grave au léger, et retourner d'un bond au sévère. Aussi déterminer l'année où telle boucle de ceinture, telle broche, tel collier, sont sortis de l'atelier, est rarement chose facile.

Cependant tous les produits de la bijouterie actuelle ne se confondront pas plus tard avec leurs similaires d'un autre âge. En effet, des attaches, des combinaisons, certains procédés particuliers à la fabrication moderne en seront les signes distinctifs, serviront à établir leur état civil. Par exemple, la *résille* de M. Gentilhomme ne court point le risque d'être attribuée à une époque antérieure à celle-ci, parce que l'on y rencontre précisément des agencements ingénieux et utiles dont les anciens bijoutiers ne se sont assurément guère préoccupés. Ainsi, les turquoises qui forment son ornementation sont mobiles : simplement vissées, en quelques instants on peut leur substituer des perles, des brillants, des rubis ou d'autres pierres

précieuses. D'un autre côté, le filet en chaînettes d'or est d'une souplesse merveilleuse, absolue, comparable au moins à celle de la soie, résultat charmant et rare que l'on doit à un outillage spécial, très-heureusement conçu. Enfin la plaque du peigne est mobile elle aussi et peut se transformer suivant les caprices de la mode.

Le bracelet dont nous publions également le dessin est un autre tour de force de fabrication. Tout en conservant à ce bijou une grande souplesse, et sans compromettre son élégance, il s'agissait de lui assurer assez de rigidité pour qu'il épousât exactement la forme du bras. Or, c'est le programme que M. Gentilhomme, praticien consommé, a rempli de manière à défier toute objection.

Quant à la broche, cela se voit, elle n'est pas moderne, ni de ce pays. On croit y retrouver les caractères d'un produit florentin, et son origine remonte sans doute au seizième siècle. Qui ne reconnaît le sujet représenté : *Hercule étouffant le lion de Némée?* En haut relief, exécutée d'un outil savant et délié sur une sardoine pure de toute tache, de toute veine, sertie d'un cercle d'or marqué de brillants, sans rien exagérer, la pièce est digne d'appartenir à une souveraine, mieux encore de figurer dans une collection publique.

OLIVIER MERSON.

JULES CÉSAR : BRONZE DE M. DAUBRÉE. — Dessin de M. Bocourt.

X

La Galerie des Machines.

FRANCE (fin).

Peu de classes ont reçu autant de médailles d'or que celle du matériel des chemins de fer; en effet, en tous pays, la construction des locomotives et des wagons a atteint un grand degré de perfection. Notre exposition en particulier se distingue par ce double caractère : nos locomotives sont les plus belles de l'Exposition et nos voitures à voyageurs sont à peu près les plus imparfaites. Il y a cependant une exception à faire en faveur du grand wagon à impériale fermée qui, dans ses deux étages, comprend 78 places. La compagnie de l'Est ne présente ce wagon que pour les chemins d'intérêt local, mais l'avenir lui réserve probablement de plus hautes destinées. Pour en finir avec les wagons, c'est encore l'Est qui expose le fourgon muni du frein électrique Achard qui a reçu une dérisoire médaille de bronze. Dans ce système, dont l'adoption aurait empêché tous les récents accidents, la force acquise du véhicule est opposée à elle-même et employée à serrer les freins automatiquement dès que

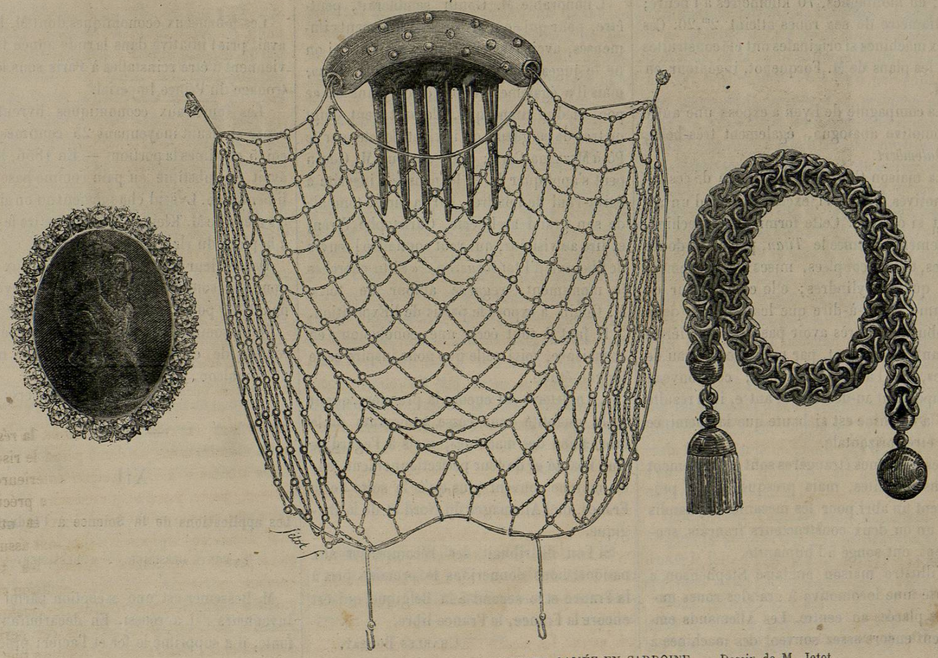

BIJOUX DE M. GENTILHOMME : BRACELET EN OR, FILET EN OR ET CAMÉE EN SARDOINE. — Dessin de M. Jetot.